

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 115 (1989)  
**Heft:** 15-16

## **Wettbewerbe**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Bund Deutscher Architekten (BDA, BDIA), Foire de Francfort	L'avenir des gares, CI (dans le cadre de public design)	Architectes indépendants, urbanistes, architectes d'intérieur et designers ainsi que les étudiants de ces disciplines	15 août 89	
Foire de Francfort/RFA	L'avenir des gares - gares de l'avenir, CI	Architectes indépendants, urbanistes, architectes d'intérieur, designers, étudiants de ces disciplines	15 août 89 (30 juin 89)	14/89 B 122
Département des travaux publics du canton de Schaffhouse	«Herrenacker Süd», CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Schaffhouse, les districts d'Andelfingen, Bülach (ZH) ou Diessenhofen (TG) depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1987 ou originaires du canton de Schaffhouse	17 août 89	
Service des bâtiments de l'Etat, Lausanne	Equipements sportifs et maison d'étudiants à la Campagne des Cèdres, à Lausanne, CI	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis dans le canton avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1988 et architectes vaudois établis hors du canton avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1988 et répondant aux critères du Conseil d'Etat ainsi que 5 architectes invités	31 août 89	9/89 B 74
Commune de Gênes (Italie)	Restructuration et réhabilitation de la Piazza Dante, CI	Concours ouvert à tous les ingénieurs ou architectes, individuellement ou en groupes	2 sept. 89 (15 mai 89)	
Commune de La Tour-de-Peilz	Réaménagement du secteur «Centre ville», CI	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis dans le canton avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1989 et architectes vaudois établis hors du canton et répondant aux critères du Conseil d'Etat ainsi que 4 architectes invités	4 sept. 89 (dès le 4 avril 89)	9/89 B 74
Association suisse pour l'aménagement national (ASPAN)	Protection de l'habitat contre le bruit de la route, CI	Architectes, urbanistes, aménagistes, acousticiens établis ou domiciliés en Suisse depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1988, citoyens suisses	8 sept. 89 (15 avril 89)	7/89 B 54
Conseil municipal de Zoug	Logements, Hertizentrum, Zoug, CP	Architectes demeurant ou établis en Suisse centrale ou dans les districts d'Affoltern (ZH) ou de Muri (AG) ainsi qu'originaires du canton de Zoug	29 sept. 89 (30 juin 89)	
Commune d'Oberrohrdorf-Staretschwil (AG), Steig-Immobilien AG	Construction «Ring» au centre du village d'Oberrohrdorf, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le district de Baden avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1988 ou originaires de la commune d'Oberrohrdorf-Staretschwil	29 sept. 89 (7 juill. 89)	
Paroisse évangélique-réformée de Thoune/BE	Centre paroissial, Thoune-Allmendingen, CP	Architectes établis ou domiciliés à Thoune depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1987 ou originaires de Thoune	13 oct. 89	
Commune de Wald/ZH	Extension de l'école de Wald, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le district de Hinwil depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1989 ou originaires de la commune de Wald	14 oct. 89 (27 juill. 89)	
Ville de Brigue-Glis, commune de Naters, canton du Valais, chemin de fer Furka-Oberalp, CFF, PTT	Construction de la gare de Brigue, CP	Architectes de nationalité suisse ou établis ou domiciliés en Suisse depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1989 ainsi que les architectes établis dans la province italienne de Novare	27 oct. 89	12/89 B 98
Commune d'Ecublens/VD	Centre communal au lieu-dit «Le Croset», CP	Architectes établis dans les districts de Morges et de Lausanne au 1 <sup>er</sup> janvier 1989 et reconnus par l'Etat de Vaud	10 nov. 89 <b>(nouveau 15 août 89)</b>	14/89 B 123
Office fédéral des constructions, Berne	Bâtiments administratif, de service et d'exploitation, Neuchâtel, CI + CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Neuchâtel, inscrits au registre cantonal avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1989, architectes inscrits au REG A ou B avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1989	1 <sup>er</sup> déc. 89 (23 juin 89)	13/89 B 108
Comune di Massagno TI	Studio urbanistico del quartiere «Valletta», Massagno	Il concorso è aperto a chi è iscritto all'albo OTIA del Cantone Ticino, ramo architettura, a decorrere dal 31.12.1987, o a cittadini ticinesi domiciliati fuori Cantone che alla stessa data avevano i requisiti necessari per esservi iscritti	7 déc. 89 (16 juin 89)	
Ville d'Oltén	Ecole médico-pédagogique, Oltén, CP	Architectes originaires du canton de Soleure ou établis dans le canton depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1988	8 déc. 89 (dès le 29 mai 89)	

Commune de Baar/ZG	Maison de retraite, St.-Martinspark, Baar, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Zoug depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1988 ou originaires de la commune de Baar	15 déc. 89 (dès le 1 <sup>er</sup> juin 89)	
Ministère hellénique de la culture, Athènes	Nouveau musée de l'Acropole, Athènes, CI + CP	Tous les architectes du monde, seuls ou en équipes, autorisés à pratiquer dans leur pays en date du 1 <sup>er</sup> mai 1989	31 janv. 90 (15 juill. 89)	13/89 B 109
République et canton du Jura, Service des constructions	Centre d'entretien et centre administratif, RN16 Transjurane, Delémont, CP	Architectes inscrits au registre cantonal des bureaux d'architecture, architectes originaires du canton du Jura, établis ou domiciliés en Suisse depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1989, dipl. des hautes écoles ou inscrits au REG A ou B	28 févr. 90 (7 juill. 89)	13/89 B 108
Ville de Thoune, canton de Berne, Gesellschaft Areal Scheibenstrasse, Thoune	Scheibenstrasse, Thoune, CI	Architectes établis ou domiciliés depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1988 dans le canton de Berne ou originaires du canton ainsi que 11 bureaux d'architectes suisses invités	28 févr. 90 (15 sept. 89)	15-16/ 89 B 134

## Nouveaux dans cette liste

Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures, commune de Flüelen, canton d'Uri, CFF, compagnie de navigation sur le lac des Quatre-Cantons	«Weg der Schweiz» (70 <sup>e</sup> anniversaire de la Confédération, 1991), CP	Architectes et architectes paysagistes de nationalité suisse de même que ceux établis ou domiciliés en Suisse depuis au moins le 1 <sup>er</sup> janvier 1989	29 sept. 89	
Comune di Cavigliano/TI destinata alle attrezzature pubbliche, PI	Pianificazione della zona	Architectes inscrits à l'OTIA, établis ou domiciliés dans les districts de Locarno ou du val Maggia au moins depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1989	15 nov. 89 (dès le 7 juill. 89)	
Commune de Locarno	Riassetto dell'area Piazza Grande - Largo Zorzi - Giradini Rusca	Architectes inscrits à l'OTIA, établis au Tessin au moins depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1989 et architectes tessinois de l'extérieur professionnellement qualifiés	1 <sup>er</sup> déc. 89 (21 juil. 89)	

### Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/201 5536.

## Carnet des concours

### Concours de projet pour la gare de Montreux

#### IAS N° 11 du 17 mai 1989

L'architecte ayant obtenu le 1<sup>er</sup> prix, M. José-Louis Truan, de Lausanne, nous signale que le palmarès publié est incomplet en ce qui concerne les auteurs de ce projet, qui sont : M. José-Louis Truan, architecte SIA, urbaniste FUS, avec la collaboration de M. Berchten, ingénieur, Suisselectra, Lausanne, et de M. Louis Cardinaux, ingénieur SIA, Montreux.

La rédaction tient à relever que la

*mention incomplète critiquée par notre correspondant est très exactement celle indiquée par le document que nous a remis l'organisateur du concours. Il va de soi que nous n'avons ni de raison ni les moyens de vérifier l'exactitude d'une documentation officielle.*

*Cela dit, nous regrettons que, dans le cas particulier, l'organisateur ne se soit pas senti tenu à plus de précision.*

*Jean-Pierre Weibel, réd. en chef*

*faut-il se référer à eux ? Pourquoi ne peut-on pas atteindre le niveau de qualité, en se référant à la section architecturale, de la Rivista Tecnica ? On a même eu récemment connaissance de réalisations intéressantes romandes grâce à elle. C'est un comble ! On pourrait nous répondre que d'autres revues traitent de sujets architecturaux intéressants et que le rôle de IAS est de donner une information régionale dans le domaine.*

*Mais alors, est-ce de l'information régionale intéressante et surtout instructive que de présenter des bâtiments « à la mode » en verre et en béton blanc, où l'on trouve même (on se demande vraiment où) des références à Richard Meier (IAS N° 9/1989) ? Est-ce de l'information intéressante et instructive que d'interviewer un monsieur qui sait certes faire parler de lui (actuellement l'on subit une vague d'interviews et d'auto-interviews de lui, toutes du même contenu, dans toutes les formes de presse, achetée ou gratuite) mais qui n'a*

*strictement rien à faire avec l'architecture, même s'il dit l'aimer et admirer nos confrères, cela pour des raisons évidentes (IAS N° 12/1989).*

*A ce propos, il serait intéressant de lire ou de relire le livre « 1984 » de G. Orwell avec la présentation magistrale de l'art du « double parler ». Pourquoi IAS doit-il tomber aussi dans ce piège, comme beaucoup, même professeurs, sont tombés dans le piège d'un certain concours de photos de ce même monsieur ?*

*Ce qui est grave, c'est que l'on offre des tribunes à des personnes s'intéressant à propager leur image, nous apprenant leur participation à des concours de Miss..., leurs vacances, leur petite histoire et rien de plus (si au moins l'interview traitait vraiment d'architecture, de logement, d'attitudes vis-à-vis de la transformation et de la rénovation !). Quant au bâtiment en béton et en verre, essayons de comprendre R. Meier et ses références propres et voyons ce qu'il reste de la comparaison avec lui.*

## Lettre ouverte

### L'architecture dans IAS : des architectes lausannois déçus

#### Ingénieurs et architectes suisses N° 12 du 31 mai 1989

Encore une fois, le contenu de IAS, en ce qui concerne la partie

*architecturale, nous interpelle et nous déçoit.*

*Sommes-nous toujours condamnés à devoir prendre exemple sur les Tessinois ? Même pour cela,*